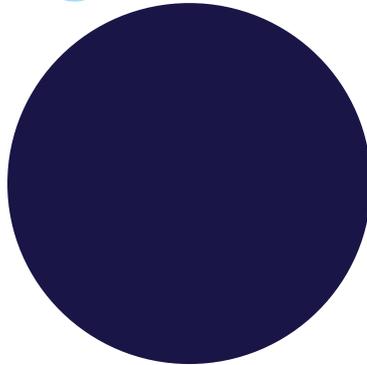
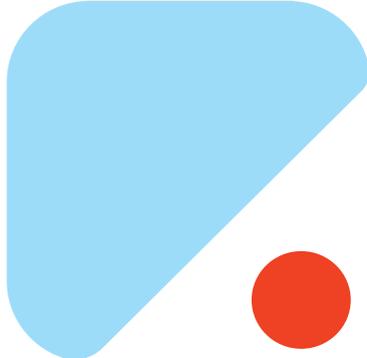
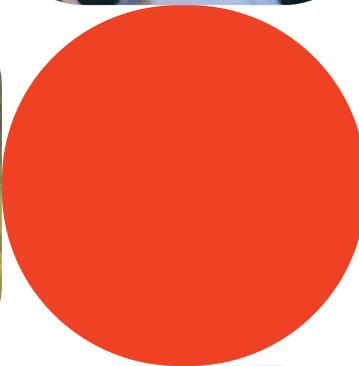


# Rapport annuel

## 2023-2024





# Message

## Mot du président du Conseil des gouverneurs et du président-directeur général du CCNB

C'est avec fierté que nous déposons le Rapport annuel 2023-2024. Le Conseil des gouverneurs est responsable de la préparation de ce rapport et de l'atteinte des buts et objectifs qui y sont exposés.

L'année 2023-2024 représente la deuxième année de notre Plan stratégique 2022-2027 et a été marquée par la poursuite des orientations stratégiques et des grands chantiers dans ce plan.

Nous avons fait des progrès significatifs dans l'alignement de nos programmes selon l'Approche centrée sur le développement des compétences (ACDC). Ce projet d'envergure nous a incités à faire preuve d'agilité et à améliorer nos capacités en gestion du changement et en gestion de projets.

Afin d'augmenter notre clientèle étudiante, nous avons travaillé à approfondir nos efforts domestiques et à diversifier nos sources de recrutement à l'étranger, tout en bonifiant les services que nous offrons à la communauté étudiante. Un travail considérable a été accompli dans la foulée des changements récents au Programme des étudiants étrangers du Canada.

En matière d'innovation, INNOV demeure un partenaire clé des petites et moyennes entreprises d'ici dans l'identification et l'intégration de solutions technologiques concrètes, dans le développement d'expertise et la diffusion des connaissances, dans l'identification d'opportunités et bien plus encore.

Nous souhaitons que notre collège soit un endroit où il fait bon vivre, travailler et étudier. C'est avec cet objectif en tête que nous avons mis en œuvre notre Stratégie du capital humain et offert des activités de sensibilisation sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Enfin, nous avons poursuivi nos efforts pour réduire notre empreinte carbone et poursuivi les démarches en lien avec le projet du Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick à Bathurst.

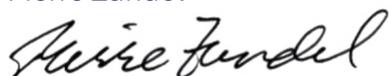
Ces réussites ne seraient pas possibles sans le soutien indéfectible de nos nombreux partenaires communautaires et institutionnels, qui, année après année, nous accordent leur confiance. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Chaque jour, nous poursuivons l'atteinte de nos objectifs. Ceci ne serait pas possible sans les efforts inlassables des membres de notre personnel. Leur engagement est essentiel à notre succès et nous sommes confiants qu'ensemble, nous atteindrons de nouveaux sommets.

Le président du Conseil des gouverneurs,  
Réjean Boudreau



Le président-directeur général,  
Pierre Zundel



# Vision Mission Valeurs



## Vision

Être un chef de fil innovant en développement du potentiel humain et communautaire.

## Mission

Transformer nos communautés en développant le plein potentiel des personnes apprenantes et des employeurs.

## Valeurs

L'inclusion nous rassemble.  
L'innovation nous transforme.  
L'agilité nous propulse.  
La collaboration nous développe.

# Plan stratégique

2022-2027

**Axe 1**



**Une main-d'oeuvre qualifiée et agile**

Augmentation du nombre de personnes apprenantes qui réussissent leur projet de vie et de carrière au Nouveau-Brunswick.

- 1 Compétences techniques et sociales
- 2 Continuum d'apprentissage
- 3 Marché du travail

**Axe 2**



**L'innovation collaborative**

Augmentation des capacités de croissance durable des entreprises et des organisations du Nouveau-Brunswick.

- 4 Innovation
- 5 Partenariats de formations

**Axe 3**



**La vitalité des communautés**

Augmentation de la vitalité sociale, économique et culturelle des communautés du Nouveau-Brunswick.

- 6 Implication communautaire
- 7 Changement climatique
- 8 Équité, diversité et inclusion

**Axe 4**



**Le pouvoir d'agir**

Amélioration des capacités adaptatives du CCNB.

- 9 Leadership collectif et communication
- 10 Projets prioritaires



**1. UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET AGILE**  
Augmentation du nombre de personnes apprenantes qui réussissent leur projet de vie et de carrière au Nouveau-Brunswick.

**1. Compétences techniques et sociales**  
Les personnes diplômées du CCNB maîtrisent les compétences techniques et sociales nécessaires pour bien réussir leurs projets de vie et de carrière par l'accès à des programmes offerts aux apprentis alternant et étudiés.

**Indicateurs de rendement**  
Proportion des programmes qui bénéficient d'un point de compétences techniques et sociales: **100%** (Cibles 2027)  
Proportion des personnes apprenantes qui complètent un programme de formation selon une approche axée sur le développement des compétences: **60%** (Cibles 2027)

**2. Continuum d'apprentissage**  
Le CCNB devient le conditionnel d'apprentissage et de développement de carrière des personnes par ses services d'appui et ses programmes flexibles et des modes de formation diversifiés.

**Indicateurs de rendement**  
Proportion des personnes apprenantes qui ont complété un programme de formation: **40%** (Cibles 2027)  
Nombre de personnes candidates et apprenantes des services d'appui: **750** par année (Cibles 2027)

**3. Marché du travail**  
Intégration et rétention des personnes apprenantes sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick agissant.

**Indicateurs de rendement**  
Augmentation de la main-d'œuvre qualifiée qui réussit à l'insertion de 15 à 20 ans après son entrée sur le marché de formation: **1500** (Cibles 2027)

**2. L'INNOVATION COLLABORATIVE**  
Augmentation des capacités de croissance durable des entreprises et des organisations du Nouveau-Brunswick.

**4. Innovation**  
Les activités d'innovation de CCNB, RINOV dans six secteurs clés de l'économie néo-brunswickaise augmentent.

**Indicateur de rendement**  
Valeur des projets incubés réalisés dans les secteurs clés: **150%** (Cibles 2027)

**5. Partenariats de formations**  
Des partenariats de formations sont conclus avec des organisations off-

**3. LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS**  
Augmentation de la vitalité sociale, économique et culturelle des communautés du Nouveau-Brunswick.

**6. Implication communautaire**  
Le communautaire collabore avec nous davantage en développement des communautés du Nouveau-Brunswick.

**Indicateurs de rendement**  
Proportion des programmes qui intègrent des projets communautaires axés: **90%** (Cibles 2027)  
Nombre d'heures de bénévolat réalisées par le personnel de nos projets communautaires: **10 000** heures (Cibles 2027)

**7. Changement climatique**  
Les effets positifs du changement climatique sont intégrés dans nos choix et dans nos pratiques.

**Indicateurs de rendement**  
Émissions carbone du CCNB: **11%** par année (Cibles 2027)  
Proportion des programmes de formation qui incluent des acquis d'apprentissage sur la responsabilité: **65%** (Cibles 2027)

**4. LE POUVOIR D'AGIR**  
Amélioration des capacités adaptatives du CCNB.

**9. Leadership collectif**  
Diriger collectivement sur un leadership collectif.

**Indicateur de rendement**  
Proportion de personnes qui travaillent généralement leur degré d'engagement, de la collaboration et la qualité de la construction: **100%** (Cibles 2027)

**10. Projets prioritaires**  
Les investissements et la mise en œuvre des projets prioritaires:

# On change des vies!



**« Retourner aux études fut tout un défi, mais je suis très satisfait de la tournure des événements. Si vous êtes vraiment passionnés et ambitieux, vous allez réussir. » René Parent**

## **Surmonter l'adversité : un exemple de détermination et de persévérance**

La route n'aura pas été facile pour René Parent. Atteint de dyslexie et de dépressions chroniques, il a même dû avoir recours au Programme d'aide sociale du gouvernement provincial pendant plusieurs années. « Un matin, quand je suis allé aux urgences, j'ai vu les lits et les patients dans le corridor. C'était incroyable! J'ai réalisé qu'ils avaient besoin d'employés. Je voulais aider. », raconte celui qui a remporté le Prix de la doyenne du Campus de Campbellton. À 42 ans, René a complété en 2023 une formation en Techniques de réadaptation au CCNB – Campus de Campbellton et a rapidement décroché un emploi à l'Hôpital régional de Campbellton.

## **Une diplômée qui fait sa marque dans le monde de la technologie**

Voni Rajenanirina est déménagée au Canada en 2017 et a complété, en 2020, un certificat en Gestion de la petite et moyenne entreprise au CCNB – Campus d'Edmundston. Voni a utilisé son leadership et sa créativité pour faire avancer un projet innovateur chez M3-TECH, une entreprise qui offre des outils et du soutien aux courtiers hypothécaires. Cette réalisation lui a permis de figurer parmi les huit finalistes pour le prix Next Generation Leader of the Year (leader de la prochaine génération de l'année) aux Women in IT Summit & Awards Series (la série des sommets et des prix de Femmes en TI). Voni attribue une partie de son succès aux leçons apprises au CCNB.



**« Les conseils des professeurs sont inestimables. Il y aura des hauts et des bas, mais ne vous découragez pas : le jeu en vaut la chandelle. » Voni Rajenanirina**



## Un diplôme, un prix et un emploi : toute une année !

Après ses études secondaires, Marie-France Sonier a œuvré trois ans sur le marché du travail avant de prendre la direction du CCNB. « Je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire comme carrière, donc je n'étais pas pressée de poursuivre mes études. Durant la pandémie, j'ai perdu ma stabilité d'emploi. Je voulais changer de carrière. » Fraîchement diplômée en Ressources humaines, la jeune femme de 23 ans, récipiendaire du Prix de la doyenne du Campus de Dieppe, a immédiatement décroché un emploi dans son domaine d'études au sein de l'Agence du revenu du Canada à Moncton.

**« J'ai travaillé vraiment fort durant mes années collégiales. Je suis vraiment fière de mes progrès et de la personne que je suis devenue. »** Marie-France Sonier

## Un diplômé du CCNB comble un vide en covoiturage au Nouveau-Brunswick

Originaire du Cameroun, Brice Martial Youdom Kamla a obtenu un diplôme en Programmation et application mobile en juin 2023 au CCNB – Campus de Bathurst. Trois mois plus tard, il a lancé Driv Covoiturage, une application mobile qui a déjà été téléchargée par plus de 800 personnes. Le concept n'est pas nouveau en soi, mais le jeune entrepreneur a découvert qu'il existait ici un besoin pour ce type de service. « J'ai d'abord partagé l'application dans un groupe destiné aux nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick. L'intérêt a été immédiat. Rapidement, ils l'ont téléchargée et commencé à l'utiliser. » Martial souligne l'accueil chaleureux qu'il a reçu au CCNB, qu'il considère comme unique.



**« J'ai toujours aimé le CCNB. Même lorsqu'on vient d'un autre pays, ils sont très accueillants et prennent soin des étudiants. On ne voit pas ça dans tous les établissements. »** Brice Martial Youdom Kamla



### **Une jeune entrepreneure qui se démarque à Shippagan**

Ancienne du programme Gestion de la petite et moyenne entreprise du CCNB – Campus de la Péninsule acadienne (2016), Anne Sophie Mallet brasse de bonnes affaires à Shippagan en tant que propriétaire du Cactus Café. Depuis déjà cinq ans, elle est dévouée au développement et au succès de son entreprise. « Je travaille très fort, mais je ne me sens pas comme si je travaille, car je vis de ma passion. Je peux m’amuser tout en travaillant. J’adore faire des pâtisseries. » En 2022, elle a remporté le prix Jeune entrepreneure de l’année de la CBDC Péninsule acadienne. Elle garde un bon souvenir de son parcours au CCNB.

**« Notre enseignant, Gaetan Lanteigne, nous a bien formés et tout ce que j’ai appris au CCNB a été utile. »** *Sophie Mallet*



### **Déterminé plus que jamais à vivre son rêve professionnel**

Âgé de 52 ans, Ghislain Paquet est prêt à tout pour devenir charpentier. À l’automne 2023, il a effectué un retour aux études dans le programme Compétences essentielles au secondaire pour adultes (CESA) offert au CCNB - Campus d’Edmundston. Ayant notamment de la difficulté en mathématiques, Ghislain a quitté l’école à 16 ans pour se diriger sur le marché du travail. Il a œuvré un peu partout dans des emplois divers. Lors d’une bagarre, il a perdu un œil et à un moment donné dans sa vie, il a été incarcéré durant 16 mois pour avoir vendu de la drogue.



**« Je ne veux plus de petites jobines. Je veux décrocher un certificat en Charpenterie, car c’est ce que je veux faire comme métier pour le reste de ma vie. J’aime le bois, j’adore l’odeur du bois et je veux travailler avec le bois. »**

*Ghislain Paquet*

# En bref

**1 558**

Formation postsecondaire



**695**

Diplômes  
(dont 87 délocalisées  
au Cameroun).



**649**

Certificats



**13**

Certificats  
d'études avancées



**201**

Microcertificats



**20**

Formation secondaire



**1 578**

Diplômes, certificats,  
certificats d'études avancées  
et microcertificats attribués

**87 M\$**

Budget annuel de  
fonctionnement.



**102** programmes réguliers et  
de la formation continue  
menant à :

**3** attestations • **15** microcertificats

**2** certificats d'études avancées

**30** certificats • **52** diplômes



**6 233**

Population étudiante  
en formation régulière  
et continue.



**305**

Population étudiante  
bénéficiant du soutien à  
l'apprentissage

**788**

membres du personnel  
réguliers et termes à  
durée déterminée.



**95 %**

Taux d'embauche de  
la clientèle étudiante  
du CCNB, un an après  
l'obtention du diplôme

**90 %**

travaillent au N.-B.

Source : Sondage de 2023 sur le placement des diplômés de 2022.

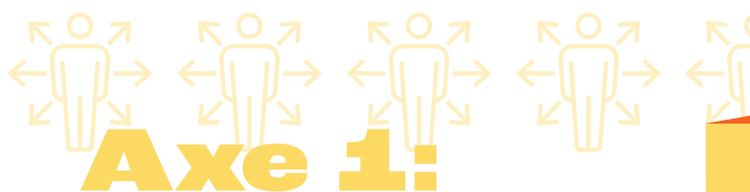
**1 145**

Population étudiante  
internationale  
provenant de

**28**

pays (formation régulière)





# Axe 1!

## une main-d'oeuvre qualifiée et agile

Dans le cadre de son Plan stratégique 2022-2027, le CCNB s'engage à augmenter le nombre de personnes apprenantes qui réussissent leur projet de vie et de carrière au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, le CCNB travaille à convertir ses programmes d'études basés sur des objectifs pédagogiques en programmes centrés sur le développement des compétences. Par ailleurs, il souhaite favoriser et soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, en offrant une gamme de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse et qualité. Enfin, il soutient l'intégration et la rétention des personnes au marché du travail par la mise en œuvre de mesures assurant une transition réussie et sans heurts de la formation à l'emploi.

### Faits saillants

En 2023-2024, le CCNB a entrepris une importante modernisation de ses programmes d'études selon les principes de l'approche centrée sur le développement des compétences (ACDC). L'ACDC accroît la participation des personnes apprenantes dans leurs apprentissages, l'implication des employeurs et l'adaptation des pratiques pédagogiques en relation avec les compétences ciblées par le marché du travail. À ce jour, 29 programmes d'études bénéficient d'un profil de compétences techniques et sociales, une étape importante dans la transition vers l'ACDC.

Des retombées positives commencent à se faire sentir sur le plan des programmes d'études déjà transformés en ACDC. Par exemple, les personnes finissantes de la première cohorte du programme transformé en Soins infirmiers auxiliaires ont obtenu une moyenne de réussite de 99 % à l'examen national auprès de leur association professionnelle alors que la moyenne des années antérieures était d'environ 85 %. Cette augmentation s'explique en grande partie du fait que les personnes étudiantes apprennent maintenant dans un contexte de scénarios pratiques et de mises en scène véritables, augmentant ainsi leur capacité de relier leurs apprentissages en réelles compétences applicables sur le marché du travail.

Le CCNB a continué d'offrir une grande flexibilité à sa clientèle étudiante en proposant différents modes de livraison, tels que des formations à distance (p. ex. : Assistant-préposé en soutien aux soins) ou à temps partiel (p. ex. : Éducation à l'enfance), ainsi qu'en offrant certains programmes à plusieurs reprises pendant l'année (p. ex. : Camionnage). Cette approche a permis aux personnes apprenantes de concilier plus facilement leurs études avec leurs obligations personnelles et professionnelles, de progresser à leur propre rythme et de s'inscrire aux formations qui conviennent le mieux à leur emploi du temps.



### Faits saillants

Le CCNB a étendu l'offre du programme « Compétences essentielles au secondaire pour adultes » à l'ensemble de ses cinq campus depuis l'automne 2023. Cette expansion permet à un plus grand nombre d'apprenantes et d'apprenants de suivre cette voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour adultes et de poursuivre leurs études au collégial.

Le programme « Transition et réadmission en sciences infirmières » financé par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT) a été offert à près de 120 personnes. Ce programme permet aux personnes référées par l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) de se préparer à l'examen d'entrée de la profession et facilite leur intégration au marché du travail dans la province. Le programme s'adresse principalement aux infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ou à celles et ceux souhaitant réintégrer la pratique.

L'intégration d'activités en milieu communautaire s'est poursuivie dans les programmes du collège. Ces activités ont permis aux personnes apprenantes de développer leur réseau de contacts et de mettre en pratique leurs compétences. Par exemple :

- Les personnes apprenantes du programme « Technologie de l'environnement » ont appliqué leurs connaissances sur le terrain au site d'enfouissement sanitaire de la Commission des services régionaux Chaleur, à Allardville, en participant aux tâches d'échantillonnage et d'analyse des eaux sur le site;
- Les personnes apprenantes du programme « Techniques de comptabilité » ont offert un service d'aide pour la préparation de la déclaration de revenus pour la population étudiante du Campus de Bathurst. Plus de 60 déclarations d'impôts ont été soumises à l'Agence du revenu du Canada avec leur aide.

## Nouveaux programmes et cohortes

### Microcertificats livrés en 2023-2024 :

- Assistant-préposé en soutien aux soins/Supportive Care Assistant;
- Technicien médical d'urgence;
- Phlébotomie;
- Leadership pédagogique en garderie éducative;
- Leadership inclusif en garderie éducative;
- Leadership administratif et gestion d'une garderie éducative;
- Enseignement du français langue seconde.

Une cinquième cohorte a complété avec succès le programme de microcertificat en Phlébotomie (prélèvements sanguins) en juin 2024. Ce programme est le fruit d'un partenariat de cocréation entre le CCNB et le Réseau de santé Vitalité. Cette formation continue de répondre efficacement aux besoins de notre système de santé en luttant contre la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur clé.

Un nouveau programme offrant un diplôme reconnu par l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) en « Technique en service social et communautaire » a été créé. Ce programme, né d'un besoin aigu de main-d'œuvre en travail social, sera offert pour la première fois en septembre 2024 aux campus de Campbellton et de Dieppe. Les nouvelles et nouveaux techniciens formés allégeront la charge de travail des travailleuses et travailleurs sociaux, permettant ainsi à un plus grand nombre de clientes et clients d'accéder aux services dont ils ont besoin.



Un nouveau microcertificat à distance en « Enseignement du français langue seconde » a été développé grâce à la contribution financière d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce programme offert à l'ensemble du Canada vise à développer les compétences des enseignantes et des enseignants de français langue seconde en milieu minoritaire. Avec l'augmentation de l'immigration, la demande pour des personnes enseignantes de français langue seconde est en forte hausse. Plus de 90 personnes se sont inscrites depuis la création du programme.

---

Un nouveau microcertificat « Initiation au marché du travail canadien » qui a pour objectif d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer rapidement et efficacement au marché du travail a été développé. Ce microcertificat enseigne des compétences clés telles que la lecture, la rédaction, l'anglais, la communication interculturelle, la rédaction de CV et la recherche d'emploi. En plus d'être offert en format unique, ce programme sera aussi combiné avec deux autres programmes du domaine des sciences de la santé qui seront offerts dès septembre 2024 dans tous les campus du CCNB : « Préposé aux soins avec intégration au milieu du travail canadien » et « Préposé aux soins aigus avec intégration au milieu du travail canadien ».

---

En collaboration avec l'organisme *Joint Economic Development Initiative*, des microcertificats en anglais sur les principes de base en technologie de l'information (*Indigenous Information Technologies Essentials*) ont été livrés afin de répondre à un besoin des communautés autochtones du N.-B. pour une formation adaptée à leur réalité culturelle. Ayant commencé en janvier 2024, cette formation livrée selon une formule hybride compte déjà plus de 16 participants.

---

## Nouvelles ententes et partenariats de formation

Un accord de contribution de Santé Canada pour le projet « Consortium national de formation en santé (CNFS) » a été renouvelé avec un financement de plus de 4,5 M\$ sur cinq ans (2023-2028) pour le secteur des sciences de la santé. Le financement servira notamment à la formation du personnel enseignant, à l'offre de bourses de recrutement et de stage pour la clientèle étudiante, et aux activités de promotion des programmes en santé.

---

Plusieurs programmes dans le domaine des sciences de la santé ont obtenu le renouvellement de leur certificat d'agrément. Par exemple, les programmes « Soins paramédicaux primaires » et « Thérapie respiratoire » ont été certifiés par Agrément Canada. Le renouvellement de ces agréments offrira à la clientèle étudiante une garantie de qualité, une meilleure reconnaissance professionnelle, une mobilité accrue et des opportunités de développement de carrière.

---

En partenariat avec la Commission de services régionaux du Sud-Est et le New Brunswick Community College (NBCC), le CCNB a développé une formation de courte durée sur les principes de l'entrepreneuriat destinée aux futurs entrepreneurs. La formation a été offerte à sept reprises avec une participation totale de plus de 85 personnes.

---

## Recrutement, expérience étudiante et employabilité

En 2023-2024, le CCNB a mis en œuvre une série d'initiatives stratégiques pour renforcer ses efforts de recrutement :

Le Symposium 2024 a été organisé au Campus de Dieppe, offrant une plateforme clé pour la promotion des programmes et des opportunités du CCNB. Cet événement, dont l'objectif est d'augmenter le nombre d'inscriptions provenant des écoles secondaires, a permis de tisser des liens privilégiés avec les personnes conseillères en orientation des écoles secondaires et primaires et de mieux les informer aux sujets des avantages des programmes offerts au CCNB.

## Axe 1 : une main-d'oeuvre qualifiée et agile

Une nouvelle stratégie de recrutement a été élaborée et mise en œuvre, accompagnée du lancement des « Admissions express » pour simplifier et accélérer l'inscription de la clientèle étudiante.

Ces efforts ont porté leurs fruits et le CCNB a connu son plus grand nombre d'inscriptions depuis plus d'une décennie avec une hausse des inscriptions canadiennes et internationales.

### Faits saillants de la Réussite étudiante

Un nouveau modèle de plan vie-carrière a été développé et vise à mieux accompagner les personnes apprenantes à partir du moment de la soumission de leur candidature aux études postsecondaires jusqu'à leur intégration sur le marché du travail. Ce modèle repose sur une analyse exhaustive des besoins de ces personnes et une recherche approfondie des meilleures pratiques. Dans la seconde phase du projet, financé par les partenaires gouvernementaux via le Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), le CCNB adaptera le modèle et ses outils aux besoins spécifiques de la population étudiante internationale francophone, afin de mieux les appuyer, et ce, même avant leur arrivée au Canada.

En collaboration avec TravailNB, le CCNB a organisé des salons de l'emploi permettant à la clientèle étudiante de rencontrer des recruteurs et des représentants d'entreprises, en voici quelques exemples :

- La 9<sup>e</sup> édition du Salon de l'emploi de Bathurst qui a accueilli des centaines de candidates et candidats potentiels et des dizaines d'employeurs. À noter que 100 % des employeurs présents ayant répondu au sondage d'appréciation ont dit aimer le déroulement de la journée et souhaitent y participer de nouveau l'année prochaine;
- Le Salon de l'emploi de la Péninsule acadienne où plus d'une vingtaine d'employeurs ont profité de l'occasion pour rencontrer et échanger avec de futurs employés potentiels. Les commentaires à la suite de l'événement des employeurs et de la soixantaine de personnes apprenantes participantes ont été, de manière générale, très positifs.



# Axe 2:

## l'innovation collaborative

Le CCNB contribue à augmenter les capacités de croissance durable des entreprises et des organisations. D'une part, le CCNB offre des services d'innovation qui visent l'optimisation et le développement de produits, de processus et de services permettant aux entreprises et aux organisations de mieux se positionner dans un monde globalisé. D'autre part, le CCNB développe des partenariats innovants avec la communauté et les employeurs pour cocréer et livrer ensemble des formations et des activités d'apprentissage qui servent au mieux l'industrie et les personnes apprenantes.

### INNOV

INNOV compte près d'une trentaine de membres du personnel hautement qualifiés assignés à trois principales divisions : Bioéconomie, Fabrication de pointe et Matériaux de pointe. Leur expertise en recherche appliquée et en aide technique facilite la croissance des entreprises principalement néo-brunswickoises sur les marchés locaux, nationaux et internationaux.



## Faits saillants

En 2023-2024, INNOV a eu un chiffre d'affaires de 4,2 M\$ et a été en mesure de réaliser 90 projets industriels et communautaires dans des domaines variés tels que le prototypage, l'automatisation, l'industrie ostréicole, l'industrie brassicole, l'énergie verte, l'agriculture, la construction navale, l'écologie appliquée, etc. La majorité des projets ont été effectués en collaboration avec des entreprises et des communautés du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

INNOV a été récipiendaire d'une subvention d'un million de dollars sur cinq ans du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG). Cette subvention permettra la réalisation d'une série de projets de recherche appliquée et d'innovation axés sur la mobilisation et la collaboration, couvrant divers secteurs tels que les municipalités, l'industrie manufacturière, l'agriculture, les microbrasseries et l'industrie navale, qui contribueront au développement durable des communautés du Nouveau-Brunswick.

En partenariat avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) et la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), la division Fabrication de pointe d'INNOV a investi 600 000 \$ dans l'achat d'équipements. Le nouveau laboratoire 4.0 offre aux petites et moyennes entreprises un espace dédié à l'exploration et à l'optimisation de l'intégration de la robotique, de l'Internet industriel des objets et de l'intelligence artificielle dans leurs processus opérationnels.

Mike Doucette, chercheur au sein de la division bioéconomie d'INNOV, a été reconnu en recevant l'Industry Recognition Award lors du Moncton Spirits Festival le 17 février 2024. Cette distinction met en lumière les contributions et l'impact significatif de Mike au sein de l'industrie des distilleries.



### Faits saillants

La Division bioéconomie d'INNOV a obtenu un financement de 171 000 \$ sur deux ans du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour collaborer avec la Commission de services régionaux de Fundy afin d'évaluer le potentiel d'utilisation des matières organiques transitant par son site d'enfouissement pour la production de biogaz. Ce projet confirme le positionnement d'INNOV en tant que chef de file en énergie verte au Canada atlantique.

Grâce à un financement de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), l'équipe de la division de fabrication de pointe d'INNOV a fabriqué une machine pour effectuer le nettoyage des équipements de pêche de Maritime Oysters. L'entreprise peut maintenant compter sur une solution automatisée nécessitant une intervention humaine minimale, ce qui améliore grandement son efficacité opérationnelle et sa compétitivité, tout en fournissant à ses employés des meilleures conditions de travail.

En collaboration avec Arkema Americas et DJ Marine, la division de matériaux de pointe d'INNOV a marqué un pas significatif vers l'intégration de la technologie de moulage par infusion sous vide (MISF) dans l'industrie de la construction navale en construisant l'un des plus grands bateaux jamais construit à l'aide de cette technologie (45 pieds par 16 pieds) avec de la résine acrylique recyclable. Les compétences et l'expertise acquises au cours de ce projet seront désormais mises à profit pour stimuler le secteur des matériaux composites dans la région Atlantique.

Enfin, INNOV s'est classé au 40<sup>e</sup> rang parmi les ± 115 établissements collégiaux du Canada actifs en recherche appliquée, selon le classement du Canada's Top 50 Research Colleges publié en 2023 par l'organisme RESEARCH Infosource Inc. INNOV a obtenu le 6<sup>e</sup> rang (+1 par rapport à 2022) dans sa catégorie au niveau des projets complétés, et s'est classé 9<sup>e</sup> (+3 par rapport à 2022) pour le pourcentage des investissements du secteur privé dédiés à la recherche appliquée, à l'innovation et au transfert technologique.



### CCNB-International

En 2023-2024, CCNB-International a géré 19 projets et initiatives (en tant que de maître d'œuvre ou de partenaire), dont sept nouveaux projets internationaux. Les projets ciblent plusieurs domaines et pays, par exemple, les métiers et l'agroalimentaire au Sénégal et les métiers et l'hospitalité au Kenya. De nombreux autres exemples sont également présents, au Cameroun et en Tanzanie.

#### Un bilan positif

Présence active dans neuf pays.

Poursuite de la collaboration avec l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Pour une douzième année consécutive, le CCNB poursuit ses activités de collaboration en éducation dans la Francophonie internationale grâce à deux nouvelles initiatives dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'une de ces initiatives se déroule en République du Congo, un nouveau pays d'intervention pour le CCNB, alors que la seconde se déroule au Cameroun, un pays dans lequel le CCNB intervient depuis près de 25 ans.



Transfert de l'expertise de 22 membres du personnel du CCNB dans le cadre de projets, incluant par exemple :

- Rémi Godin, enseignant en maçonnerie au Campus de Dieppe, qui a partagé son expertise pour soutenir les stratégies d'enseignement en développement des compétences de formateurs dans deux établissements de formation professionnel au Kenya, afin d'accroître l'expérience pratique des personnes apprenantes.
- Michael Guay, directeur adjoint à l'apprentissage et à la réussite étudiante au Campus d'Edmundston, qui a accompagné deux établissements de formation technique et professionnelle au Kenya dans l'application des principes d'intrapreneuriat afin d'améliorer la préparation offerte aux personnes apprenantes pour faciliter leur intégration sur le marché du travail.



## Partenariat innovant de formation

### Faits saillants

Depuis juillet 2022, le CCNB a établi plus de 20 ententes dans un contexte de cocréation d'expériences d'apprentissage. Ces ententes, qui touchent chacune des sept écoles du CCNB, ont été conclues en collaboration avec l'industrie et les employeurs afin de les impliquer dans le développement et le déploiement de formations faites sur mesure pour répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée. **En voici quelques exemples :**

.....

Gestion de bureau (travail-études) – Débutant en septembre 2024, les personnes apprenantes en deuxième année au campus de Bathurst et de la Péninsule acadienne pourront travailler une journée par semaine dans leur domaine, avec rémunération grâce à un partenariat avec le District scolaire francophone Nord-Est. Ce partenariat vise à leur fournir une expérience pratique tout en aidant le district à surmonter ses défis en matière de main-d'œuvre. TravailNB, un autre partenaire clé, proposera également des ateliers pour faciliter l'insertion et le maintien en emploi des personnes participantes.

.....

Soins infirmiers auxiliaires (travail-études) – Grâce à un partenariat avec le Réseau de santé Vitalité et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT), le CCNB a assuré le développement et la mise en œuvre d'un programme en soins infirmiers auxiliaires dans un format novateur de travail-études. Cette formation rémunérée permet aux personnes ayant suivi un programme de préposés aux soins qui désirent devenir des personnes infirmières auxiliaires de réaliser leur objectif plus facilement tout en demeurant en milieu de travail.

.....

Leadership et gestion des services de garde – Ce nouveau programme menant à un diplôme a été créé en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (ÉDPE) et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC). À distance, la formation est offerte en trois microcertificats, avec une première cohorte de 40 personnes qui a débuté en octobre 2023. Ce programme est aussi disponible en présentiel au Campus de Campbellton.



### De la détention à la réussite : le milieu carcéral et le CCNB

Depuis 2010, le CCNB offre de la formation en milieu carcéral en partenariat avec CORCAN, un organisme de service spécial du Service correctionnel du Canada (SCC) responsable du programme d'emploi et d'employabilité destiné aux personnes sous la responsabilité fédérale pendant leur incarcération. En 2023-2024, trois programmes de formation modulaire (aménagement paysager, salubrité alimentaire et revêtement de plancher) ont été livrés à plus de 30 personnes incarcérées au pénitencier de Dorchester ou à l'établissement Nova pour femmes. Le CCNB est fier de contribuer au succès de ces personnes apprenantes en milieu carcéral. Nous sommes convaincus que les programmes d'éducation en milieu carcéral peuvent réduire la récidive, augmenter l'employabilité, diminuer les coûts associés à la réincarcération et améliorer la sécurité publique.



## Axe 3 : la vitalité des communautés

Le CCNB est un partenaire actif de la vitalité sociale, économique et culturelle des communautés du Nouveau-Brunswick. Il valorise et reconnaît l'engagement communautaire de son personnel et de sa clientèle étudiante. Les communautés sont des incubateurs où se déroule une partie importante des apprentissages qui font partie intégrante des programmes d'études. Par ailleurs, le CCNB, guidé par ses valeurs d'ouverture, ancre l'ensemble de ses actions dans l'équité, la diversité et l'inclusion, qui sont essentielles au développement d'une culture de respect et de collaboration. Le CCNB doit être un lieu où il est possible d'étudier et de travailler en se sentant en sécurité. Enfin, le CCNB reconnaît le besoin d'un changement organisationnel et sociétal pour combattre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement qui entraînent des conséquences négatives sur nos communautés.



### Un don de 10 000 \$ pour les enfants malades!

L'équipe « Les P'tits Cornets » a remis 10 000 \$ à la Fondation Make-A-Wish qui réalise les rêves des enfants malades. La somme a été récoltée par les personnes apprenantes du programme Gestion de la petite et moyenne entreprise du Campus de la Péninsule acadienne. Celles-ci ont vendu plus de 10 000 cornets sucrés et ont pris la décision de verser l'intégralité des bénéfices de l'entreprise éducative qu'elles ont elles-mêmes créée à l'organisme. En plus d'être une réussite en matière d'entrepreneuriat, « Les P'tits Cornets » est un exemple inspirant de l'impact positif que les jeunes entrepreneurs peuvent avoir dans leur communauté.



### Contribuer à sa communauté : un succès remarquable à Dieppe

La population étudiante de deuxième année du programme Techniques d'intervention en délinquance du Campus de Dieppe a brillé dans son projet communautaire. Grâce à diverses activités, telles que des ventes de pâtisseries et de bonbons d'Halloween, des collectes de vêtements, des tirages 50-50 et des tournois sportifs amicaux, le groupe a réussi à donner plus de 1 600 \$ à la Maison Nazareth et 500 \$ au Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est (CAFI). Ce projet a permis aux personnes participantes de développer leurs sens de l'autonomie, de la responsabilité et de la créativité tout en les sensibilisant aux enjeux sociaux de ces deux organismes communautaires.

### Don de 4 000 repas aux banques alimentaires du Nord-Ouest

Pour la troisième année consécutive, la population étudiante des programmes d'Art culinaire et de Cuisine professionnelle du CCNB a préparé des milliers de repas dans le cadre de l'initiative « Les Cuisines Solidaires - Édition Relève » de La Tablée des chefs. Sous la direction des chefs Stéphane Tesson, Christian Sirois, Richard Chiasson et Sylvie Laramée, le groupe, composé de 18 personnes étudiantes d'Edmundston et 4 de la Péninsule acadienne, a préparé des plats destinés aux clients de l'Atelier R.A.D.O. inc. d'Edmundston, de la Banque Alimentaire Régionale de Grand-Sault et de la banque alimentaire du Haut-Madawaska. En tout, plus de 4 000 repas ont été distribués. Ce projet a permis aux personnes participantes de prendre conscience des moyens par lesquels ils peuvent soutenir les membres de la communauté en difficulté, tout en acquérant une expérience pratique précieuse pour leur future carrière.

### Équité, diversité et inclusion

Le CCNB souhaite offrir à sa communauté un milieu d'études, de travail et de vie respectueux où les différences individuelles sont reconnues et valorisées. Cela implique, entre autres, la mise en place des conditions qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI).

En 2023-2024, des sondages menés par le CCNB ont révélé que 82 % du personnel (79 % en 2022-2023) et 92 % de la clientèle étudiante (94 % en 2022-2023) évaluent favorablement les pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion du Collège. Les résultats de ces sondages constitueront une base solide pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action futurs.

Le CCNB a livré ou facilité la livraison de 14 offres de formation distinctes ayant bénéficié à un total de plus de 200 personnes participantes dont l'objectif était de sensibiliser les membres de la communauté collégiale aux différents sujets liés à l'ÉDI.

Dans le cadre des activités entourant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre 2023, la communauté collégiale autochtone du CCNB et ses alliés ont organisé la toute première rencontre du Comité RéconciliAction CCNB. Ce comité a pour mission de bâtir des ponts entre la communauté collégiale autochtone et non-autochtone et de promouvoir la coopération et la solidarité au sein de la communauté collégiale. Ses membres se sont engagés activement dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour la vérité et la réconciliation en s'appuyant sur les Appels à l'action de la Commission de la vérité et la réconciliation qui touchent le secteur postsecondaire.



En octobre 2023, le Conseil des gouverneurs du CCNB a tenu sa rencontre trimestrielle à Elsipogtog, une communauté autochtone du Nouveau-Brunswick. Lors de la rencontre, les membres du Conseil ont eu l'occasion de participer à des activités de sensibilisation et de réflexion organisées par les membres de la communauté qui leur ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des réalités et des perspectives autochtones.

### Infrastructures et changement climatique

Le budget en capital investi pour l'amélioration des infrastructures du CCNB en 2023-2024 était de 1,6 M\$. Ceci a permis au Collège d'entamer des projets de modernisation de ses infrastructures et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle comme la mise à jour des systèmes mécaniques de réglage du chauffage dans tous nos campus.

Au cours de l'année, le CCNB a maintenu sa position de leader exemplaire en matière de durabilité environnementale en poursuivant la mise en œuvre de sa Stratégie de changement climatique, grâce à des initiatives telles que la conversion de l'éclairage en format LED et l'ajout de robinets électroniques qui limitent le débit d'eau. Cette stratégie, dont l'objectif ambitieux est d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, s'aligne sur le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick 2022-2027. Grâce à ces efforts, le Collège a réduit ses émissions de 2 %, passant de 3 719 tonnes métriques de CO<sup>2</sup> en 2022-2023 à 3 646 tonnes métriques en 2023-2024.

Le CCNB a franchi une étape majeure dans son objectif de modernisation de ses infrastructures à Bathurst grâce à un investissement de 3,5 M\$ du gouvernement provincial qui servira à compléter une estimation plus détaillée de son projet de Centre d'innovation et de formation du Nouveau-Brunswick (CIFNB). Ce projet vise la construction d'un nouvel édifice ainsi que des rénovations majeures à l'édifice existant sur le site de la rue du Collège.



## le pouvoir d'agir

Dans le cadre de son Plan stratégique 2022-2027, le CCNB s'engage à renforcer ses capacités adaptatives dans le but d'améliorer son agilité face à un monde en constante évolution. D'une part, le CCNB poursuit ses efforts pour bonifier le climat de travail et valoriser le personnel qui doit se réaliser, s'investir et contribuer à la mission du CCNB. Dans un marché du travail de plus en plus compétitif et exigeant, le CCNB veut se positionner comme un employeur de choix qui permet à chaque membre du personnel de se réaliser professionnellement et personnellement. D'autre part, le CCNB adopte davantage de pratiques organisationnelles efficaces qui lui permettent de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir ses orientations stratégiques de développement.



### Santé organisationnelle et capital humain

Afin d'améliorer les capacités adaptatives de son personnel, le CCNB a fait des avancées en 2023-2024 en offrant des formations en leadership et en gestion du changement à ses gestionnaires. L'outil de santé organisationnelle WorkLeap/Officevibe a rendu possible l'obtention d'un portrait précis et en temps réel des trois indicateurs de rendement du leadership collectif : le degré d'engagement, le niveau de collaboration et la qualité de la communication. En date du 31 mars 2024, la proportion globale du personnel qui évalue favorablement ces trois indicateurs était de 80 %.

Le CCNB a mis au premier plan la mise en œuvre de la stratégie du capital humain en priorisant l'avancement de dossiers stratégiques axés sur l'engagement du personnel et en misant sur l'innovation et l'agilité dans nos façons de faire. De concert avec l'expertise en capital humain, divers groupes de travail ont été mis sur pied, favorisant une approche collaborative et permettant ainsi la formulation de recommandations et le développement de nouvelles initiatives, notamment en termes de recrutement et d'acquisition de talents, d'accueil et d'intégration des employés, de développement du leadership ainsi que de la rétention du personnel, tout en demeurant bien arrimés aux besoins de la transformation académique et organisationnelle.

## Ressources humaines

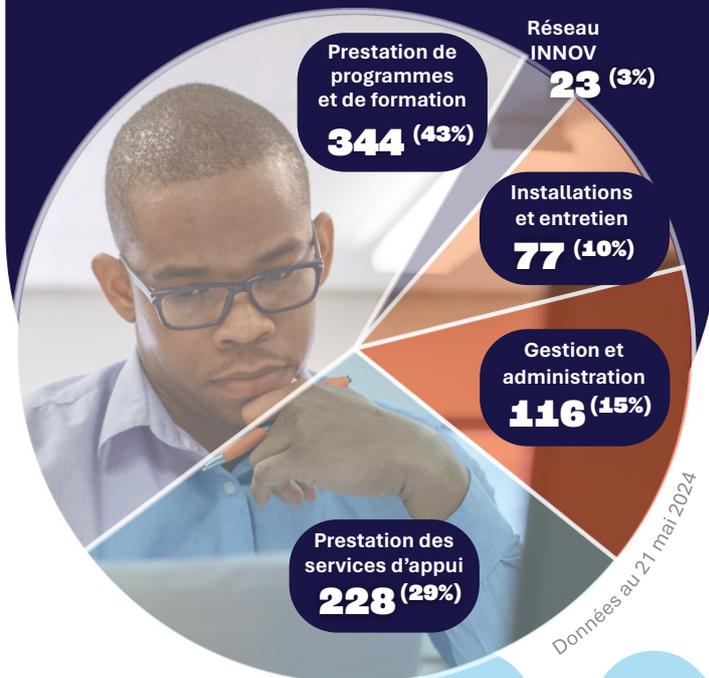
### Le personnel : un capital humain important

Le CCNB est un employeur important mettant à la disposition des régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre compétente et diversifiée. Au 21 mai 2024, le CCNB comptait 788 employés de statut régulier et terme à durée déterminée et 174 employés occasionnels pour un total de 962 employés œuvrant dans cinq lieux désignés par ses campus (Bathurst, Campbellton, Dieppe, Edmundston et Péninsule acadienne), soit en présentiel, en télétravail ou en mode hybride.

### Prestation des programmes et des services d'appui

La formation et la réussite de la population étudiante sont les priorités du CCNB. Le tableau ci-dessous démontre bien que l'institution est fidèle à cette priorité puisque plus de 72 % des membres du personnel (réguliers et termes à durée déterminée) sont affectés directement à la prestation des programmes et des services d'appui.

### Répartition des membres du personnel de statut régulier et terme à durée déterminée



## Ressources financières

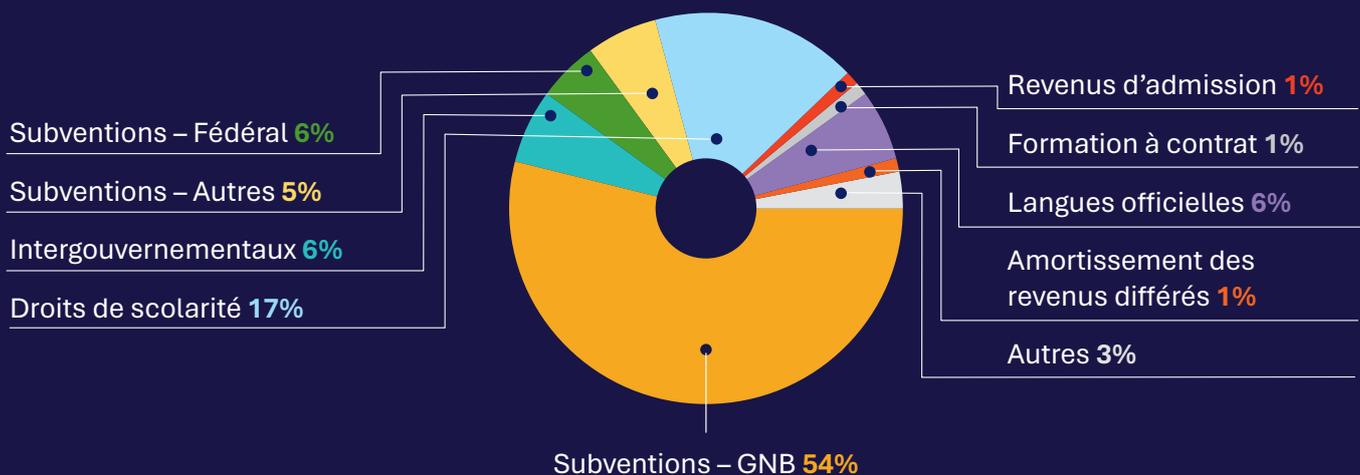
À la fin de l'exercice financier 2023-2024, le CCNB a enregistré un excédent de 132 058 \$ par rapport aux dépenses.

Les revenus et les dépenses ont respectivement augmenté de 10 % et de 15,8 % comparativement à l'exercice financier précédent. Cette croissance est attribuable à la bonne performance de nos activités d'affaires et à nos investissements stratégiques continus.

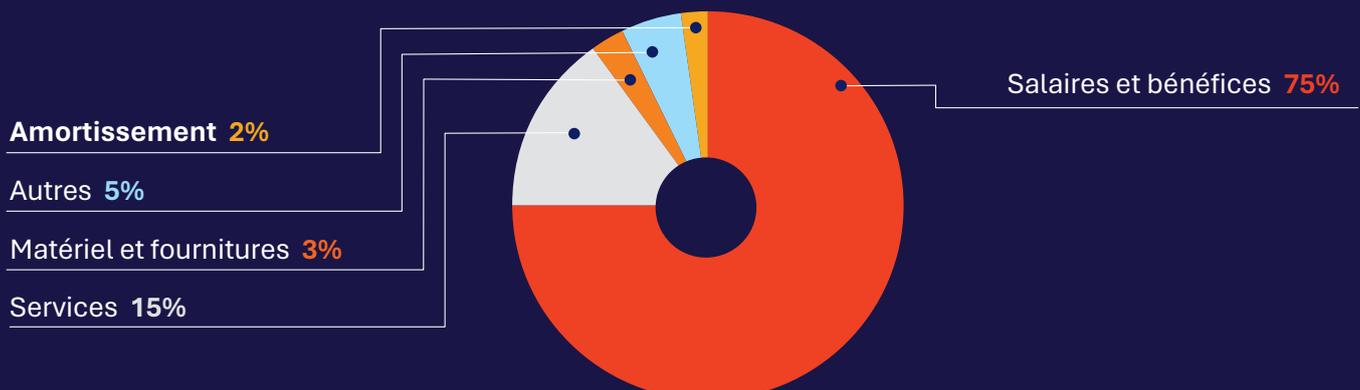
Le ratio de la subvention de base provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par rapport aux autres sources de revenus, est de 54 % (57,4 % en 2022-2023). La diminution progressive de ce ratio est attribuable aux efforts du CCNB pour mener à bien des activités générant des revenus supplémentaires.

## Ventilation des revenus et des dépenses 2023-2024

### Revenus 2023-2024 **87,0 M\$**



### Dépenses 2023-2024 **86,9 M\$**



# Des résultats enviables

## Faits saillants

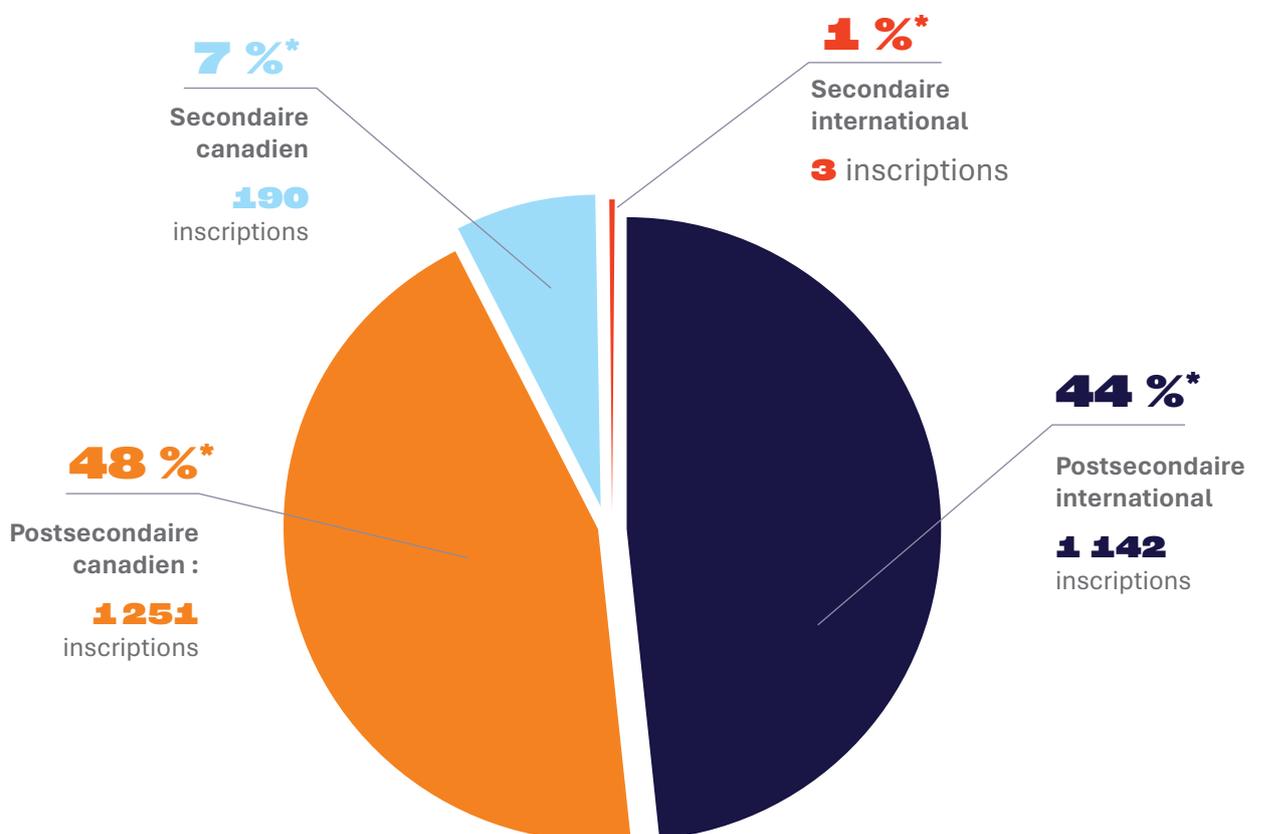
Augmentation significative de 31,6 % des demandes d'admission en technologies, techniques et métiers, principalement attribuée à l'augmentation des demandes internationales.

Les candidatures internationales représentent 89 % des demandes d'admission pour l'année collégiale 2023-2024, ce qui témoigne de la réputation du CCNB à l'échelle internationale.

Le taux de persévérance de la population étudiante de 90,9 % est au-dessus de la norme du gouvernement établie à 83 %.

Le taux d'embauche des personnes diplômées de 95 % est au-dessus de la norme de 80 % du gouvernement.

## Répartition des inscriptions 2023-2024 entre la formation postsecondaire et secondaire



\*% : population étudiante

# Programmes de technologies, techniques et métiers

**Tableau 1** : Évolution de l'intérêt envers la programmation régulière

	Technologies, techniques et métiers		Études générales	Inscriptions totales
	Demandes d'admission (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> choix compris)	Inscriptions	Inscriptions	
2023-2024	20 513	2 393	193	2 586
2022-2023	15 582	2 228	187	2 415
2021-2022	11 611	2 097	224	2 321
2020-2021	10 708	2 092	252	2 344
2019-2020	9 838	2 205	325	2 530

**Tableau 2** : Données sur la réussite étudiante liées à la formation régulière

	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis <sup>1</sup>		Diplômes et certificats délivrés <sup>2</sup>	Taux de diplomation	Taux de persévérance <sup>3</sup> (norme GNB 83 %)
		Scolaires	Expérientiels			
2023-2024	305	465	1 135	1 213	91,9 %	90,9 %
2022-2023	323 <sup>4</sup>	482	1 623	1 117	88,0 %	90,2 %
2021-2022	421	618	1 716	1 013	86,0 %	86,2 %
2020-2021	472	589	1 711	1 087 <sup>5</sup>	86,6 % <sup>5</sup>	86,0 %
2019-2020	429	816	2 151	1 012 <sup>5</sup>	82,4 % <sup>5</sup>	85,7 %

<sup>1</sup> Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues. En plus des données concernant les programmes de technologies, techniques et métiers (TTM), ces données incluent celles des Études générales.

<sup>2</sup> Diplômes et certificats délivrés en formation régulière – Technologies, techniques et métiers.

<sup>3</sup> Exclut les Études générales.

<sup>4</sup> Le chiffre publié l'année dernière (328) a été révisé à 323.

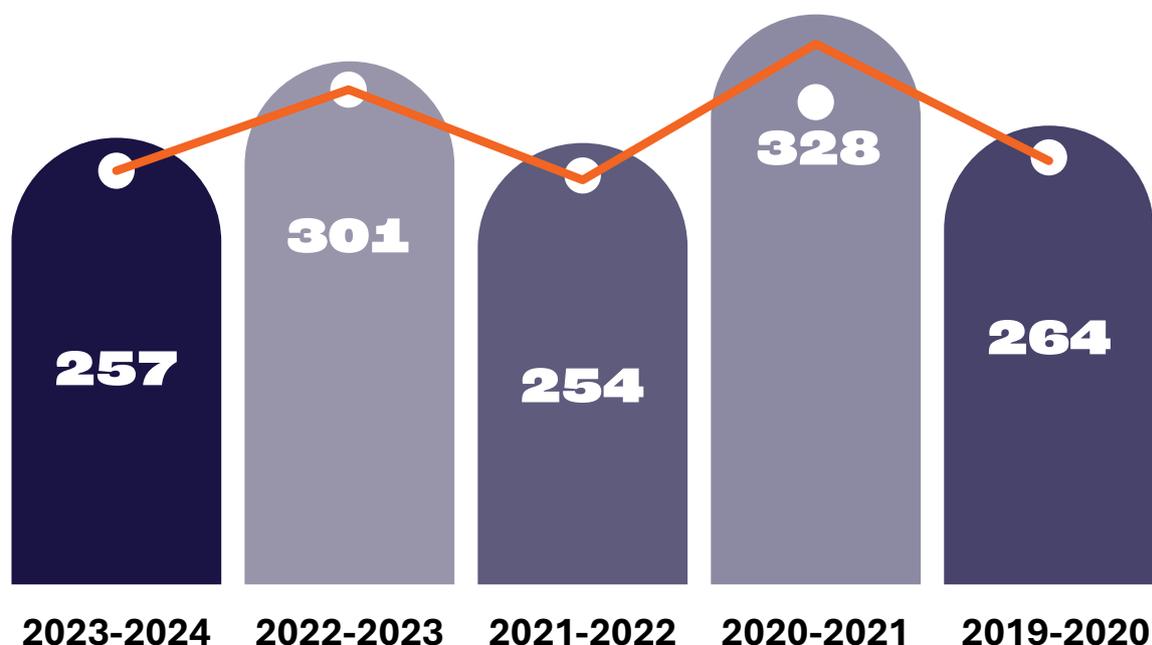
<sup>5</sup> La fin de l'année collégiale 2019-2020 a été reportée au 31 juillet 2020 à cause de la pandémie de coronavirus. Toutefois, un groupe de 20 étudiantes et étudiants de trois programmes d'études n'a pas pu terminer à cette date en raison de l'inaccessibilité des milieux de stage. Les trois programmes (Assistance dentaire - niveau II, Techniques en pharmacie et Techniques de lunetterie et de contactologie) doivent obligatoirement répondre à certaines exigences d'agrément en lien avec l'apprentissage pratique. Les 20 étudiantes et étudiants ont poursuivi leur formation à l'automne 2020 et les finissantes et finissants ont été comptabilisés en 2020-2021. Par ailleurs, une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants qui devaient terminer leur formation en 2020-2021 n'ont pu répondre aux exigences académiques de leur programme; cette clientèle étudiante a poursuivi la formation en 2020-2021 et les personnes diplômées ont été comptabilisées en 2020-2021.

**Tableau 3** : satisfaction des personnes diplômées et taux d'embauche

Année du sondage <sup>1</sup>	Taux de satisfaction (norme GNB 83 %)	Taux d'embauche (norme GNB 80 %)	Taux d'embauche relié à la formation (norme GNB 78 %)	Taux de personnes diplômées avec un emploi au N.-B.
2023	88 %	95 %	80 %	90 %
2022	87 %	91 %	81 %	87 %
2021	86 %	86 %	75 %	93 %
2020	90 %	91 %	79 %	91 %
2019	90 %	91 %	80 %	89 %

## Apprentissage et certification professionnelle

**Tableau 4** : inscriptions<sup>1</sup> aux programmes d'apprentissage et de certification professionnelle



<sup>1</sup> Les nouvelles inscriptions du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin chaque année.



# ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Le 31 mars 2024



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs du  
**Collège communautaire du Nouveau-Brunswick**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick** [le « Collège »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Dieppe, Canada  
Le 13 juin 2024

Comptables professionnels agréés



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

# **COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

## **Table des matières**

---

<b>État de la situation financière .....</b>	<b>1</b>
<b>État des résultats .....</b>	<b>2</b>
<b>État des flux de trésorerie .....</b>	<b>3</b>
<b>État de l'évolution des actifs nets .....</b>	<b>4</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers .....</b>	<b>5</b>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État de la situation financière

Au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIFS</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse	5 770 \$	6 270 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	30 830 190	27 464 820
Encaisse affectée	262 335	519 433
Actif affecté	176 891	30 278
Comptes débiteurs (Note 3)	9 533 504	7 358 345
Inventaires	292 745	166 557
Payés d'avance	838 650	822 550
	<u>41 940 085</u>	<u>36 368 253</u>
Immobilisations (Note 4)	6 219 038	4 422 253
	<u>48 159 123 \$</u>	<u>40 790 506 \$</u>
<b>PASSIFS</b>		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	3 604 060 \$	2 593 357 \$
Salaires et bénéfices à payer	11 494 369	7 927 690
Revenus différés (Note 5)	12 602 477	10 571 009
Passif affecté	262 335	519 433
	<u>27 963 241</u>	<u>21 611 489</u>
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	2 201 532	2 009 225
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 750 900	2 672 100
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	3 111 600	2 497 900
	<u>36 027 273</u>	<u>28 790 714</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Actifs nets investis en immobilisations	4 017 511	2 413 033
Actifs nets grevés d'une affectation interne (Note 13)	-	130 000
Actifs nets non affectés	8 114 339	9 456 759
Excédent accumulé	12 131 850	11 999 792
	<u>48 159 123 \$</u>	<u>40 790 506 \$</u>
Engagements - Note 8		
Éventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Réjean Boudreau, président du Conseil des gouverneurs



Pierre Zundel, président-directeur général

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	Budget	Réel	Réel
	2024	2024	2023
<b>REVENUS</b>			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	43 585 914 \$	46 876 160 \$	45 406 574 \$
Subventions - Fédéral	6 521 258	5 542 897	4 942 896
Subventions - Autres	2 324 752	4 159 102	2 161 416
Intergouvernementaux	6 852 828	5 275 911	4 656 649
Droits de scolarité	15 622 717	14 488 570	12 882 260
Frais d'admission	1 100 000	1 102 300	894 646
Formation à contrat	1 111 247	1 337 985	1 070 222
Langues officielles	4 637 783	4 930 718	4 438 083
Vente de biens et services	2 189 579	1 860 967	1 657 263
Loyer - Bâtiments provinciaux	253 914	523 100	322 485
Autres revenus	190 000	251 577	71 250
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	560 185	633 110	606 325
	<b>84 950 177</b>	<b>86 982 397</b>	<b>79 110 069</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Salaires et bénéfices	60 461 009 \$	65 343 738 \$	57 882 874 \$
Services	14 606 555	13 288 819	10 224 428
Matériel et fournitures	4 096 508	2 669 772	2 523 816
Équipements	1 560 983	899 811	901 235
Contributions et subventions	2 047 020	2 546 319	1 525 496
Services de la dette et autres frais	418 834	351 588	403 765
Inventaire - ventes biens et services	578 560	469 548	476 654
Amortissement des immobilisations	1 030 921	1 280 744	1 035 017
	<b>84 800 390</b>	<b>86 850 339</b>	<b>74 973 285</b>
<b>EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	<b>149 787 \$</b>	<b>132 058 \$</b>	<b>4 136 784 \$</b>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
Opérations		
Excédent lié aux activités	132 058 \$	4 136 784 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des immobilisations	1 280 744	1 035 017
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	(633 110)	(606 325)
Cession d'immobilisations	-	40 475
Mauvaises créances	94 073	234 078
Obligation reliée aux congés de maladie	78 800	65 600
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	613 700	660 200
Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	3 793 619	(1 587 947)
<b>Sous-total opérations</b>	<b>5 359 884</b>	<b>3 977 882</b>
Investissements		
Achat d'immobilisations	(3 077 529)	(1 536 955)
Nouvelles contributions différées pour immobilisations	825 417	150 437
<b>Sous-total investissements</b>	<b>(2 252 112)</b>	<b>(1 386 518)</b>
<b>Augmentation nette des espèces et quasi-espèces</b>	<b>3 107 772</b>	<b>2 591 364</b>
<b>Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice</b>	<b>27 990 523</b>	<b>25 399 159</b>
<b>Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice</b>	<b>31 098 295 \$</b>	<b>27 990 523 \$</b>
<b>Espèces et quasi-espèces comprennent :</b>		
Encaisse	5 770 \$	6 270 \$
Encaisse affectée	262 335	519 433
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	30 830 190	27 464 820
	<b>31 098 295 \$</b>	<b>27 990 523 \$</b>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>Actifs nets investis en immobilisations</u>	<u>Actifs nets grevés d'une affectation interne</u>	<u>Actifs nets non affectés</u>	<u>Total 2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde, début de l'exercice</b>	<b>2 413 033 \$</b>	<b>130 000 \$</b>	<b>9 456 759 \$</b>	<b>11 999 792 \$</b>	<b>7 863 008 \$</b>
Amortissement des immobilisations	(1 280 744)	-	1 280 744	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	633 110	-	(633 110)	-	-
Investissement en immobilisations	3 077 529	-	(3 077 529)	-	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(825 417)	-	825 417	-	-
Transfert d'actifs nets de comptes d'affectation interne	-	(130 000)	130 000	-	-
Excédent lié aux activités	-	-	132 058	132 058	4 136 784
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>4 017 511 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 114 339 \$</b>	<b>12 131 850 \$</b>	<b>11 999 792 \$</b>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des campus (sites) constituants de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

### 2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les conventions comptables les plus importantes du Collège sont :

#### *Espèces et quasi-espèces*

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

L'encaisse affectée correspond à l'argent reçu qui ne peut être utilisé pour les opérations du Collège. Ces fonds sont dus à de tierces parties, tels que comptabilisés dans le passif affecté.

Le Collège utilise le compte bancaire de la Province du Nouveau-Brunswick ("la province"). Les montants indiqués "Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick" dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont des actifs détenus par le Collège, qui ont une durée de vie utile de plus d'un an. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Lorsque le Collège reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable et que le Collège avait dû se procurer autrement ces immobilisations pour son fonctionnement régulier.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile.

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Catégorie	Taux d'amortissement
Matériel informatique/logiciel informatique	3 ans
Équipement majeur	5 - 15 ans
Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	5 - 10 ans

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

Les terrains et les immeubles qui appartiennent à la province ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 1 178 705 \$ (2023 – 940 732 \$).

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

#### *Services contribués*

Les bâtiments principaux des cinq (5) campus du Collège sont fournis par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le Collège a des liens d'affaires avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). SNB offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le Collège. Cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers.

#### *Inventaires*

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou du coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

#### *Constatation des revenus*

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus incluant les octrois et les dons.

Les revenus non affectés, tels que la subvention de la province, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut-être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité et montants perçus pour la formation à contrat sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice financier.

#### *Instruments financiers*

Le Collège comptabilise initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf pour les opérations entre apparentés, qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances. Par la suite, le Collège évalue les instruments financiers comme suit :

- les actifs financiers, qui comprennent l'encaisse et les comptes débiteurs, au coût après amortissement;
- les passifs financiers, qui comprennent les comptes créditeurs et frais courus et les salaires et bénéfices à payer, au coût après amortissement.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les secteurs importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes débiteurs, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des vacances accumulées, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

#### *Vacances accumulées*

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2024 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulées au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) de la province sert à déterminer ce montant.

#### *Obligation reliée aux congés de maladie*

Le Collège offre un programme de congé de maladie, tel que décrit dans la note 9. Il constate un passif, établi selon une évaluation actuarielle, et une charge au titre des congés rémunérés dans l'exercice au cours duquel les salariés fournissent au Collège des services qui ouvrent droit à ces avantages, qui s'accumulent. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de séparation des prestations au prorata des services.

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### *Obligation reliée à Travail sécuritaire NB*

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est autoassuré. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

#### *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée dans la période où naît une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de ce montant. L'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est initialement évaluée selon la meilleure estimation du montant nécessaire à la mise hors service de l'immobilisation corporelle à la date de clôture. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, qui est amorti sur la durée de vie résiduelle de celle-ci. Les variations du passif attribuables à l'écoulement du temps sont constatées à titre de charge d'intérêts à l'état des résultats avec une augmentation correspondante du passif.

Le montant futur estimatif des coûts à engager pour mettre l'immobilisation hors service est passé en revue chaque année et ajusté pour refléter la meilleure estimation du passif à cette date. Les ajustements pourraient résulter de changements dans les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie non actualisés nécessaires pour régler l'obligation, notamment des changements dans les probabilités, les montants et l'échéancier de règlement estimatifs, ainsi que des changements dans les modalités juridiques de l'obligation ou dans le taux d'actualisation. Ces variations sont constatées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'immobilisation en question. Si l'immobilisation corporelle en cause ne fait plus l'objet d'un usage productif, toute modification apportée à l'estimation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée en tant que charge dans la période où elle survient.

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation demeure comptabilisé jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint.

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

### 3. Comptes débiteurs

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Étudiants / Particuliers	365 236 \$	185 293 \$
Industries	2 609 029	1 451 556
Organisations	433 303	31 307
Gouvernement provincial	479 083	489 919
Gouvernement fédéral	6 345 936	5 801 625
Provision pour mauvaises créances	(699 083)	(601 355)
	<u>9 533 504 \$</u>	<u>7 358 345 \$</u>

### 4. Immobilisations

	Matériel informatique	Logiciel informatique	Équipement majeur	Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	2024 Total	2023 Total
<b>Coût</b>						
Coût au début d'exercice	1 444 455 \$	74 694 \$	11 022 115 \$	1 373 174 \$	13 914 438 \$	12 501 223 \$
Acquisitions	969 456	17 312	1 783 081	307 680	3 077 529	1 536 955
Dispositions	-	-	-	-	-	(123 740)
Coût de clôture	<u>2 413 911</u>	<u>92 006</u>	<u>12 805 196</u>	<u>1 680 854</u>	<u>16 991 967</u>	<u>13 914 438</u>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Amortissement cumulé au début d'exercice	1 019 366	61 697	7 479 653	931 469	9 492 185	8 540 433
Charge d'amortissement	257 365	4 125	931 608	87 646	1 280 744	1 035 017
Dispositions	-	-	-	-	-	(83 265)
Amortissement cumulé de clôture	<u>1 276 731</u>	<u>65 822</u>	<u>8 411 261</u>	<u>1 019 115</u>	<u>10 772 929</u>	<u>9 492 185</u>
Valeur comptable nette	<u>1 137 180 \$</u>	<u>26 184 \$</u>	<u>4 393 935 \$</u>	<u>661 739 \$</u>	<u>6 219 039 \$</u>	<u>4 422 253 \$</u>

### 5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Formation continue	3 072 859 \$	3 142 153 \$
Droit de confirmation	4 087 530	2 758 266
Droit de scolarité	3 561 866	3 131 507
Autres services	1 880 222	1 539 083
	<u>12 602 477 \$</u>	<u>10 571 009 \$</u>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus de la province et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Solde d'ouverture	2 009 225 \$	2 465 113 \$
Contributions reçues	825 417	150 437
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	(633 110)	(606 325)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>2 201 532 \$</b>	<b>2 009 225 \$</b>

### 7. Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif affecté	(146 613) \$	(30 278) \$
Comptes débiteurs	(2 269 232)	(2 770 531)
Inventaires	(126 188)	5 516
Payés d'avance	(16 100)	26 970
Comptes créditeurs et frais courus	1 010 703	175 201
Salaires et bénéfices à payer	3 566 679	1 135 012
Revenus différés	2 031 468	343 008
Passif affecté	(257 098)	(472 845)
	<b>3 793 619 \$</b>	<b>(1 587 947) \$</b>

### 8. Engagements

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2024. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

	<u>Location- exploitation</u>	<u>Obligations contractuelles</u>	<u>Total</u>
2024-2025	712 155 \$	1 060 619 \$	1 772 774 \$
2025-2026	356 220	587 938	944 158
2026-2027	347 970	211 524	559 494
2027-2028	347 970	109 197	457 167
2028-2029	347 970	42 574	390 544
Après	4 053 831	-	4 053 831
	<b>6 166 116 \$</b>	<b>2 011 852 \$</b>	<b>8 177 968 \$</b>

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 9. Avantages futurs des employés

#### *Pension*

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés.

Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur faites par la province au nom du Collège durant l'exercice sont de 5 801 517 \$ (2023 – 5 606 945 \$).

Le régime de pension *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP) a été converti au Régime à risques partagés dans les services publics (RRPSP). Cette conversion est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

#### *Indemnités de retraite*

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du Collège est de 33 414 \$ (2023 – 127 499 \$).

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

#### *Congés de maladie*

Le Collège fournit aux employés, qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours.

Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2024. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé maladie n'est pas financé.

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 4,60 % (2023 – 4,20 %)

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 9. Avantages futurs des employés (suite)

- Taux de croissance pour les salaires : 3 % par année (2023 – 3 %)
- Nombre d'employés : 739 (2023 - 671)
- Âge moyen : 47 ans (2023 – 47,6)
- Service moyen des employés : 8,3 ans (2023 – 10)
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 9 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2024, les résultats sont :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde d'ouverture, obligation des congés de maladie</b>	<b>2 672 100 \$</b>	<b>2 606 500 \$</b>
<b>Dépenses pour l'année reliées aux congés de maladie</b>		
Coûts des prestations pour l'exercice	<b>350 600</b>	349 900
Amortissement des pertes actuarielles	<b>30 800</b>	42 100
Dépense d'intérêt	<b>109 600</b>	94 300
	<u><b>491 000</b></u>	<u>486 300</u>
Paiements de prestations - part de l'employeur	<u><b>(412 200)</b></u>	<u>(420 700)</u>
<b>Solde de fermeture, obligation des congés de maladie</b>	<u><b>2 750 900 \$</b></u>	<u>2 672 100 \$</u>

#### *Travail sécuritaire NB*

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2024. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,80 % par année (2023 – 1,70 %)

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

### 9. Avantages futurs des employés (suite)

- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 4,25 % par année (2023 – 4,25 %)
- Taux d'escompte : 4,60 % par année (2023 – 4,20 %)
- Âge moyen à l'événement : 42 ans (2023 – 42)
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 61,9 ans (2023 – 58,9)

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2024, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB</b>	<b>2 497 900 \$</b>	1 837 700 \$
<b>Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB</b>		
Coûts des prestations pour l'exercice	<b>460 500</b>	469 200
Amortissement des pertes actuarielles	<b>186 200</b>	204 600
Dépense d'intérêt	<b>165 900</b>	131 100
	<b>812 600</b>	804 900
Paiements de prestations	<b>(198 900)</b>	(144 700)
<b>Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB</b>	<b>3 111 600 \$</b>	2 497 900 \$

### 10. Transactions entre parties liées

Pour l'année 2024, le Collège a reçu de la province une subvention de 46 876 160 \$ (2023 – 45 406 574 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de la province de l'ordre de 5 275 911 \$ (2023 – 4 656 649 \$) pour un total de 52 152 071 \$ (2023 – 50 063 223 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du Collège qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2024, les étudiants inscrits au Collège ont reçu un total de 298 072 \$ en bourses (2023 – 188 681 \$). Durant l'exercice, le Collège a fait un paiement à la Fondation de 180 000 \$ (2023 – 50 000 \$).

Le Collège maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire.

Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes de chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 213 045 \$ (2023 – 213 692 \$) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes.

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 10. Transactions entre parties liées (suite)

Veillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- Note 2 : espèces et quasi-espèces
- Note 2 : immobilisations
- Note 2 : services contribués
- Note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- Note 9 : avantages futurs des employés

### 11. Dépendance économique

Le Collège est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

### 12. Éventualités

#### *Légal*

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La Direction estime que le Collège n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

#### *Travail sécuritaire NB*

Le Collège est autoassuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et les étudiants. L'étendue des réclamations futures, et leurs résultats finaux ne peuvent pas être prédits.

En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire, tel qu'il est indiqué à la note 9.

#### *Négociations collectives*

Les conventions collectives du groupe Éducation (consultation et élaboration), SAN (soutien administratif) et Éducation (enseignants) du Collège ont expiré avant le 31 mars 2024. Au moment de l'émission de ces états financiers, les conventions collectives du groupe Éducation (consultation et élaboration) et SAN (soutien administratif) ont été signées mais aucun règlement n'a été conclu. Un montant a été inscrit dans le compte de salaires et bénéfices à payer pour ce coût. Tout écart entre le montant final et l'estimation sera comptabilisé à la dépense durant l'exercice pendant lequel le règlement sera conclu.

# COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2024

---

### 13. Actifs nets grevés d'une affectation interne

Depuis 2018, un solde de 130 000 \$ était toujours présent dans le poste « Actifs nets grevés d'une affectation interne ». Ce montant, initialement alloué à des fins spécifiques, n'était plus jugé nécessaire en 2024. Par conséquent, le Collège a recommandé au conseil de gouverneurs de procéder à un transfert de ce montant du poste « Actifs nets grevés d'une affectation interne » vers le poste « Actifs nets non affectés ». Le conseil des gouverneurs a approuvé cette recommandation lors de leur réunion du 21 septembre 2023. Il est important de noter que le Collège ne pouvait pas utiliser ces fonds pour d'autres fins sans le consentement préalable du conseil des gouverneurs.

### 14. Instruments financiers

#### *Risques financiers*

Le Collège est exposé à divers risques financiers découlant des opérations portant sur des instruments financiers. L'information ci-dessous est utilisée pour apprécier l'étendue des risques auxquels le Collège est exposé.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et les organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements envers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou d'une seule organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 6 345 936 \$ à recevoir du Gouvernement fédéral et 479 083 \$ à recevoir de la province. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2024.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2024, qui s'élève à 9 533 504 \$. Veuillez-vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir régler ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

# Gouvernance et gestion

## CONSEIL DES GOUVERNEURS



**Réjean Boudreau**  
Président



**Hélène Savoie-Louis**  
Vice-présidente



**Frances LeBlanc**  
Membre



**Sophie Robichaud**  
Membre



**Jocelyne Hachey**  
Membre



**Laura Richard**  
Membre



**Loïc Bento**  
Membre



**Marc-André LeBlanc**  
Membre



**Sadie Perron**  
Membre



**Damien Witkowski**  
Membre



**Timothy Bell**  
Membre



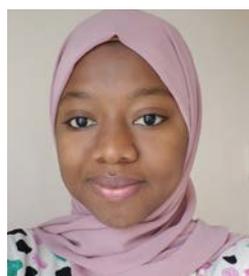
**Diane Allain**  
Membre



**Mathieu Doucet**  
Membre enseignant



**Renée Morrison**  
Membre  
non enseignante



**Aissatou Barry**  
Membre étudiante

## CONSEIL DE DIRECTION

**Pierre Zundel,**

Président-directeur général

**Diane Sénécal,**

Vice-Présidente – Formation et Réussite étudiante

**Jaimie Laplante,**

Vice-présidente – Services administratifs

**Cyrille Simard,**

Vice-président – Développement

**Marie-France Doucet,**

Directrice générale – Gestion stratégique

## CONSEIL D'ORIENTATION

**Pierre Zundel,**

Président-directeur général

**Diane Sénécal,**

Vice-présidente – Formation et Réussite étudiante

**Jaimie Laplante,**

Vice-présidente – Services administratifs

**Cyrille Simard,**

Vice-président – Développement

**Marie-France Doucet,**

Directrice générale – Gestion stratégique

**Jeanne Charbonneau,**

Directrice – INNOV

**Véronique Mallet,**

Directrice – Communications, marketing et affaires publiques

**Sonia Michaud,**

Directrice – International

**Francis Hébert,**

Directeur – Finances

**Simon Nadeau,**

Directeur – Infrastructures et opérations campus

**Tony Roy,**

Directeur – Technologies de l'information et des communications

**Caroline Thériault,**

Directrice – Ressources humaines

**Gina St-Pierre,**

Experte-conseil en processus d'affaires stratégiques

**Izabel Levesque,**

Conseillère principale en stratégie du capital humain

**Pierre Clavet,**

Directeur – Centre d'innovation pédagogique et affaires académiques

**Stéphanie Léger,**

Directrice – Réussite étudiante

**Juan Manuel Toro Lara,**

Directeur – Gestion intégrée des inscriptions et Registraire

**Marie-France Bérubé,**

Doyenne – École des affaires et de la bureautique et du Campus de Dieppe

**Pierre Bourgoïn,**

Doyen – École des études préparatoires et des langues

**Michel Caron,**

Doyen – École des métiers et du Campus de Bathurst

**Julie Cyr,**

Doyenne – École des sciences de la santé et du Campus de Campbellton

**Alain Lamarre,**

Doyen – École des TIC, des technologies et du transport et du Campus d'Edmundston

**Gérald Losier,**

Doyen – École des arts, hospitalité et services communautaires; École des pêches et des ressources naturelles et du Campus de la Péninsule acadienne

**Élaine Castonguay,**

Directrice – Initiatives stratégiques, formation et réussite étudiante

**Hélène Bouchard,**

Conseillère stratégique en rétention du talent international

**Jonathan Nowlan,**

Conseiller - Équité, diversité et inclusion

Conseil de direction et Conseil d'orientation au 30 juin 2024

# INDICATEURS, CIBLES ET RÉSULTATS



= Au-dessus de la cible



= Cible non atteint



= Sans objet

**Nombre de partenariats établis dans un contexte de cocréation d'expériences d'apprentissage.**

**CIBLE 2023-2024**  
 **10**

**RÉSULTAT**  
 **8<sup>5</sup>**

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 Au moins **1 partenariat** par école du CCNB en 5 ans

**Proportion des programmes qui intègrent des projets communautaires obligatoires.**

**CIBLE 2023-2024**  
 **36 %**

**RÉSULTAT**  
 **48 %**

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 **90 %**

**Nombre d'heures de bénévolat consacrées par le personnel dans des projets communautaires.**

**CIBLE 2023-2024**  
 **3 000** heures

**RÉSULTAT**  
 **9 564** heures

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 **10 000** heures

**Empreinte carbone du CCNB.**

**CIBLE 2023-2024**  
 Réduction de **1 %** de la production de dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>) par rapport à l'année précédente<sup>6</sup>

**RÉSULTAT**  
 Réduction de **2 %** de la production de dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>) par rapport à l'année précédente

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 Réduction de **1 %** de la production de dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>) par rapport à l'année précédente

**Proportion de programmes de formation qui incluent des acquis d'apprentissage liés à l'écoresponsabilité.**

**CIBLE 2023-2024**  
 **36 %**

**RÉSULTAT**  
 **0 %<sup>7</sup>**

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 **65 %**

**Proportion de la communauté collégiale qui évalue favorablement les pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion du Collège.**

**CIBLE 2023-2024**  
 **73 %** personnel  
**85 %** Population étudiante

**RÉSULTAT**  
 **82 %<sup>8</sup>** personnel  
**92 %<sup>8</sup>** Population étudiante

**ÉTAT** 

**CIBLE 2027**  
 **80 %** personnel  
**87 %** Population étudiante



 = Au-dessus de la cible     = En dessous de la cible     = Sans objet



 = Au-dessus de la cible     = Cible non atteint     = Sans objet

<sup>1</sup> Plusieurs autres programmes non réguliers bénéficient aussi d'un profil de compétences techniques et sociales, mais ils n'ont pas été comptabilisés dans le résultat 2023-2024 afin de rester cohérent avec la méthodologie utilisée pour établir la cible 2023-2024, qui n'incluait pas les programmes non réguliers.

<sup>2</sup> Cet indicateur était auparavant « Augmentation de la main-d'œuvre qualifiée qui s'ajoute à l'économie du N.-B dans un emploi lié au domaine de formation ».

<sup>3</sup> Cet indicateur est en cours de révision dans le cadre du bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2022-2027.

<sup>4</sup> La valeur des projets industriels réalisés par Innov dans les secteurs clés en 2023-2024 était de 1,182 M\$, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à la valeur des projets industriels réalisés dans l'année de référence de 962 000 \$ (2020-2021).

<sup>5</sup> Bien que la cible 2023-2024 n'ait pas été atteinte, 15 partenariats de formation ont été créés en 2022-2023, ce qui était bien au-delà de la cible de 5 pour cette période.

<sup>6</sup> Ce pourcentage a été calculé à partir des données produites par le logiciel Portfolio Manager en date du 31 mars 2024, soit une réduction de 3719 tonnes métriques de CO2 en 2022-2023 à 3646 en 2023-2024.

<sup>7</sup> La finalisation du Cadre de compétences sociales est prévue pour la fin juin 2024. Son intégration dans les programmes de formation débutera en 2024-2025. À noter que ces deux indicateurs sont en cours de révision.

<sup>8</sup> Des sondages ont été réalisés à l'hiver 2024 pour obtenir les données pour 2023-2024. À noter que la méthodologie utilisée pour le sondage 2023-2024 est différente de celle utilisée dans le sondage initial pour établir les données de référence et les cibles. Afin d'avoir plus de précision et des résultats plus facilement actionnables, la formulation a été révisée pour les deux groupes.

<sup>9</sup> La méthodologie utilisée pour le sondage 2023-2024 est différente de celle utilisée dans le sondage initial pour établir la donnée de référence et les cibles. Le sondage initial avait été réalisé par la firme « Analys ». La donnée 2023-2024 a, quant à elle, été déterminée en faisant la moyenne de 24 métriques pertinentes de l'outil de santé organisationnelle Workleap/Officevibe.

# Livrables de la lettre-mandat 2023-2024

Le tableau suivant présente les résultats du CCNB en lien avec les priorités du gouvernement du Nouveau-Brunswick énumérées dans la lettre-mandat 2023-2024 :

Priorités GNB	Résultats du CCNB
<b>Secteur privé dynamisé</b>	<p>Recrutement, rétention et intégration de plusieurs centaines d'étudiantes et d'étudiants de l'international dans les communautés du Nouveau-Brunswick.</p> <p><b>Résultat :</b> 1 145 (population étudiante internationale inscrite au CCNB).</p> <p>Accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises œuvrant dans des secteurs clés de l'économie du Nouveau-Brunswick grâce à l'expertise et aux divers services de transfert technologique du réseau <i>INNOV</i>.</p> <p><b>Résultat :</b> projets industriels réalisés d'une valeur de 1,182 M\$ dans les secteurs clés.</p> <p>Établissement de partenariats stratégiques innovants avec la communauté et l'industrie pour cocréer et livrer ensemble des formations et des modèles d'apprentissage qui servent au mieux l'industrie et les personnes apprenantes.</p> <p><b>Résultat :</b> huit nouvelles ententes de cocréation de formation ont été développées avec des partenaires et des employeurs.</p>
<b>Communautés dynamiques et viables</b>	<p>Augmentation de la vitalité sociale, économique et culturelle des communautés du Nouveau-Brunswick par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>la réalisation de projets communautaires en lien avec les programmes d'études.</li></ul> <p><b>Résultat :</b> 48 % des programmes intègrent des projets communautaires obligatoires.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>l'établissement de partenariats de formation avec les communautés autochtones.</li></ul> <p><b>Résultat :</b> offre de trois programmes de formation dans des communautés autochtones (cybersécurité, gestion de la petite et moyenne entreprise et principes de base en technologie de l'information).</p>
<b>Gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant</b>	<p>Adoption de pratiques organisationnelles efficaces qui permettent de mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir les orientations stratégiques de développement du CCNB.</p> <p><b>Résultat :</b> des formations en gestion du changement et en leadership ont été livrées aux gestionnaires du CCNB.</p> <p>Développement d'une culture organisationnelle axée sur le leadership collectif.</p> <p><b>Résultat :</b> 80 % du personnel évalue favorablement leur degré d'engagement, le niveau de collaboration et la qualité de communication.</p> <p>Investissement dans des priorités stratégiques visant à augmenter la capacité d'agir et les impacts du CCNB.</p> <p><b>Résultat :</b> 10,4 % des ressources en 2023-2024 ont été investies dans les projets prioritaires du CCNB.</p>

**Soins de santé  
publics fiables**

**Offre de 20 programmes de formation dans le domaine des sciences de la santé** en étroite collaboration avec les régies de santé.

Mise en place d'un continuum de formation en santé pour permettre à la personne apprenante d'intégrer plus fluidement le prochain niveau de formation et ainsi d'accéder plus facilement au marché du travail.

**Résultat :** offre de programmes de transition et de réadmission en sciences infirmières et en soins infirmiers auxiliaires (près de 120 personnes participantes).

**Éducation  
de première  
classe**

**Offre de 102 programmes de formation** répartis dans sept écoles – soutenant des grappes de secteurs d'activité économique.

Migration cumulative de **29 programmes d'études bénéficiant maintenant d'un profil de compétences sociales et techniques**. L'approche centrée sur le développement des compétences facilite :

1. l'évaluation et la reconnaissance des acquis expérimentiels;
2. une plus grande flexibilité pédagogique en se penchant sur les résultats d'apprentissage plutôt que sur les contenus disciplinaires;
3. la mise en place d'un curriculum qui découle d'un profil des compétences et des acquis d'apprentissage clairement définis, observables et évalués.

Actualisation des formations offertes en lien avec les besoins du marché du travail par des profils de compétences développés avec les employeurs et les intervenants dans les domaines ciblés, par des consultations externes continues et des mécanismes de codéveloppement auprès des employeurs.

**Résultat :** huit nouvelles ententes de cocréation de formation ont été développées avec des partenaires et des employeurs.

Livraison de programmes préparatoires de formation aux personnes apprenantes adultes (âgées de plus de 21 ans) et à celles qui ne sont pas préparées aux études postsecondaires traditionnelles (personnes apprenantes sous-scolarisées) afin d'offrir les mises à niveau nécessaires et de permettre l'exploration des domaines d'études.

**Résultat :** 20 personnes ont complété la formation secondaire avec succès.

**Environnement**

Déploiement en cours de la **Stratégie de changement climatique** avec comme cible ambitieuse l'atteinte d'émissions nettes nulles d'ici 2050.

**Siège social du CCNB**

725, rue Collège, C.P. 700  
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6  
506-547-2063 ou 1-855-676-2262